

Pour vous abonner à la Lettre
Entreprises & Défense [LIEN](#)

Repères

Répartition des effectifs
Défense par statut et par
catégorie

Personnel militaire 205.121
dont :

Officiers 32.459
Sous-officiers 92.090
Militaires du rang 78.505
Volontaires 2.067
Personnel civil 60.337 dont :
Catégorie A 11.123
Catégorie B 12.081
Catégorie C 20.566
Ouvriers de l'Etat 16.567

Rémunération mensuelle
nette moyenne perçue par le
personnel militaire

Officiers 3.544 €
Sous-officiers 2.008 €
Militaires du rang 1.511 €
Volontaires 1.009 €

Rémunération mensuelle
nette moyenne du person-
nel civil titulaire

Catégorie A+ 6.613 €
Catégorie A 3.412 €
Catégorie B 2.489 €
Catégorie C 1.720 €

Budget des prestations so-
ciales

94,3 M€ dont :
Actions collectives 28,6
Vacances-loisirs 19,9
Mobilité logement 3,3
Garde d'enfants 26,2
Soutien social 7,6
Soutien aux structures 4,4
Aides individuelles 3,2
Soutien au réseau social 1,1

Sources : ministère des Armées
et rapports parlementaires.

Trois questions au...

Médecin général inspecteur Anne Sailliol

Directrice de l'Institut de recherche biomédicale des armées
(IRBA)



Général, pourriez-vous nous présenter l'IRBA et ses missions ?

L'Institut de recherche biomédicale des armées est l'établissement du Service de santé des armées (SSA) dédié à la recherche. Implanté à Brétigny-sur-Orge (Essonne) il conduit des recherches biomédicales centrées sur les milieux d'emploi des forces armées, ainsi que sur les risques NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique). L'Institut assure aussi des activités d'expertise et de formation. Créé le 1^{er} mars 2009, il a regroupé les quatre établissements de recherche « historiques » du SSA dans une perspective de concentration des moyens de recherche dédiés à l'amélioration de la santé des militaires. Dans ce cadre, il remplit une double mission :

- répondre aux besoins exprimés par les états-majors et le SSA en matière de protection du personnel militaire, dans un contexte opérationnel marqué par un environnement hostile et des engagements sous menace NRBC ;
- anticiper les besoins pour renforcer les contre-mesures médicales face à des contraintes opérationnelles variées.

Les recherches visent à anticiper et prévenir les effets délétères associés à certaines situations opérationnelles, à améliorer la prise en charge et le traitement des malades et des blessés et à réduire les séquelles qui pourraient en résulter.

Quels sont les grands dossiers en cours ?

L'IRBA s'est engagé dans une démarche de certification ISO 9001, version 2015. Cette démarche traduit la recherche de l'excellence qui anime l'institut au travers d'un management intégré ; elle passe par la prévention et maîtrise des risques et de l'environnement, le contrôle des processus et une démarche d'amélioration continue de la qualité, partagée par tous, pour la satisfaction des clients.

D'autre part, l'IRBA est partie prenante du projet « SSA 2020 » qui propose une nouvelle organisation à même de répondre aux défis de demain en les anticipant. Les bénéfices attendus sont l'amélioration des performances techniques et économiques du Service. Concernant la recherche biomédicale de défense, cette transformation se traduit par l'insertion de ses travaux dans la stratégie nationale de recherche, en se décloisonnant en interne comme en externe. Ces changements s'accompagnent de la mise en place d'une nouvelle gouvernance et d'une ouverture en interministériel et à l'international. Dans le projet SSA 2020, la recherche est érigée en programme et présentée comme un pilier du Service, reconnu dans sa capacité à dynamiser les activités professionnelles d'excellence.

En pratique, l'ouverture se traduit par des partenariats civilo-militaires forts. Ainsi, l'Institut s'est vu confier la responsabilité de différents Centres Nationaux de Référence (CNR des Arbovirus, du Charbon, des Orthopoxvirus et CNR associé du Paludisme). De plus, l'IRBA travaille en lien avec les hôpitaux militaires et civils et participe aux plans gouvernementaux Biotox, Piratox et Piratome face aux menaces et actes de terrorisme de type NRBC. Plusieurs équipes de l'IRBA sont également insérées dans des Unités Mixtes de Recherche (UMR) avec des partenaires institutionnels académiques ou acteurs de la recherche publique.

Pouvez-vous nous parler des partenariats entre l'IRBA et le monde de l'entreprise ?

Le partenaire privilégié de l'IRBA, en interface avec le monde de l'entreprise, est la Direction Générale de l'Armement (DGA). L'IRBA entretient aussi des relations directes en particulier avec les intégrateurs du monde de la Défense et les entreprises de la Santé. Ainsi, l'IRBA a contribué à la preuve de concept du médicament THN-102, molécule « éveillante » susceptible de traiter certains troubles du sommeil. Enfin, l'IRBA a récemment rejoint le pôle de compétitivité mondial « Medicen Paris Région ».

Partenaire 2017



LA DÉFENSE DE VOTRE SANTÉ

www.groupe-uneo.fr
<https://fr-fr.facebook.com/mutuelleUneo/>

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les responsables de l'Association sont bénévoles. Les seules ressources sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

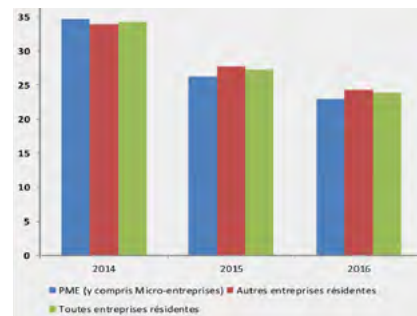
Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2017 [LIEN](#)

Les entreprises fournisseurs de la Défense : 14,1 Md€ d'achats aux entreprises résidentes en France en 2016

En 2016, le montant total des paiements du ministère de la Défense à ses fournisseurs s'élève à 18,2 Md€. Sur ces 18,2 Md€ de paiements, 14,1 (77,3 % du total) sont versées directement à des entreprises résidentes en France, et 4,1 Md€ à d'autres fournisseurs.

| Fournisseurs | 2014 | 2015 | 2016 | 2014/2015 (%) | 2015/2016 (%) |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Paiements totaux, dont : | 16 591 | 17 856 | 18 177 | 7,6 | 1,8 |
| aux entreprises résidentes | 13 589 | 14 321 | 14 052 | 5,4 | -1,9 |
| aux PME (y compris micro-entreprises) et aux ETI | 4 211 | 4 475 | 4 462 | 6,3 | -0,3 |
| aux Micro-entreprises | 305 | 354 | 412 | 16,4 | 16,3 |
| aux PME (hors micro-entreprises) | 1 373 | 1 457 | 1 527 | 6,1 | 4,8 |
| aux ETI | 2 534 | 2 663 | 2 523 | 5,1 | -5,3 |
| aux Grandes Entreprises | 9 344 | 9 819 | 9 529 | 5,1 | -3,0 |
| aux entreprises dont la catégorie n'est pas identifiée autres (Ent. non résidentes, org. internationales, administrations, etc.) | 34 | 27 | 61 | -20,3 | 123,7 |
| | 3 002 | 3 535 | 4 125 | 17,7 | 16,7 |

| | 2013/2012 | 2014/2013 | 2015/2014 | 2016/2015 |
|---------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de PME | 23 128 | 23 068 | 22 608 | 22 558 |
| Nombre de PME "stables" | 14 182 | 13 730 | 13 569 | 13 637 |
| Nombre de PME "entrantes" | 8 946 | 9 338 | 9 039 | 8 921 |
| Nombre de PME "sortantes" | 10 102 | 9 398 | 9 499 | 8 971 |



Télécharger l'étude complète publiée dans Ecodéf 96, le bulletin économique de la défense [LIEN](#)

Un officier et un sous-officier de l'armée de Terre lauréats du « Prix de la reconversion des militaires » Edition 2017

Créé par l'Association des entreprises partenaires de la Défense, le « Prix de la reconversion des militaires » récompense chaque année un projet de création ou de reprise d'entreprise par un personnel militaire en situation d'activité devant rejoindre la vie civile au plus tard un an après la remise du prix. Le « Prix de la reconversion des militaires » est organisé en liaison avec Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense.

Lauréat dans la catégorie « création d'entreprise »

Yves Delboë « Les deux cabanes »

Boulangerie - pâtisserie drive avec kiosque à pizza
Saint-Aubin de Médoc (33)

Lieutenant-colonel de l'armée de Terre, expert dans le domaine de la logistique, Yves Delboë souhaite continuer une seconde carrière après son départ à la retraite, à la limite d'âge de son grade. Son projet, initié dès 2016: la création d'une entreprise familiale « boulangerie - pâtisserie drive avec kiosque à pizza » située sur l'axe principal reliant Bordeaux à la ville de Lacanau.

yves.delboe@hotmail.fr

Lauréat dans la catégorie « rachat d'entreprise »

Fanny Remarck épouse Barbe « La ferme du Dahubarbu »

Exploitation agricole: vente directe de viande bovine en agriculture biologique, Ramonchamp (88)

Sous-officier de l'armée de Terre (major) originaire de Lorraine, Fanny Remarck est tombée amoureuse des Vosges il y a 15 ans et y a construit, avec son mari, sa maison familiale. Aujourd'hui, après une carrière en tant que chancelier, elle va reprendre une exploitation agricole à Ramonchamp dont l'activité principale sera la vente directe de viande bovine (race vosgienne) en agriculture biologique.

fermedahubarbu@hotmail.com

www.facebook.com/ferme.dudahubarbu.5

« Coup de pouce »

Le Jury a également décidé de donner un « coup de pouce » à :

Stéphane Kruth S/K Electricité (installation d'électricité, Weitbruch, 67)

Sous-officier de l'armée de l'Air (sergent) et électricien de formation, Stéphane Kruth a travaillé trois ans dans une entreprise du bâtiment avant de rejoindre les armées. Ayant approfondi son expérience dans le domaine de l'informatique et des télécommunications au sein de l'armée de l'Air, il a décidé de créer une entreprise d'installation électrique. Avec comme cible, dans un premier temps, la mise aux normes des habitations anciennes. sk.electricite@gmail.com

La cérémonie a été précédée par une présentation de la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) et le témoignage de deux blessés sur leur réinsertion professionnelle, Stéphane Imbert et Alex Vong.

L'interview du directeur de Défense Mobilité dans le numéro du 3^{ème} trimestre 2017 d'Entreprises & Défense : [LIEN](#)

La dernière édition du Bilan social de la Défense (et notamment la partie « reconversion ») : [LIEN](#)

L'interview du chef de la CABAT dans le numéro du 1^{er} trimestre 2017 d'Entreprises & Défense : [LIEN](#)

Membres du Comité d'honneur: Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Viollet - Raymond Wey

**Entreprises
& Défense**

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2017 avec le soutien de la mutuelle Unéo.

Directeur de la publication: Patrice Lefort-Lavauzelle.

Rédacteur en chef: Pascaline Abidini.

Comité de rédaction: Pascaline Abidini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.

Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail: contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.

Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse: contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr